

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 13-juil.-2010

Date de révision 04-avr.-2024

Numéro de révision 7

1. Identification

Nom du produit N,N-Dimethyloctadecylamine

AC408430000; AC408430010; AC408432500 Cat No.:

No. CAS

Synonymes Dimethylstearamine; Dymanthine.

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

One Reagent Lane

Fair Lawn, NJ 07410

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur Acros Organics

Fisher Scientific 112 Colonnade Road. Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Fabricant

Fisher Scientific Company One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410 Tel: (201) 796-7100

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Toxicité orale aiguë Catégorie 4 Catégorie 1 B Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut irriter les voies respiratoires



Conseils de prudence

Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

NE PAS faire vomir

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
1-Octadecanamine, N,N-dimethyl-	124-28-7	89
N,N-Dimethyl-1-hexadecylamine	112-69-6	>=3-<5
N,N-Dimethylicosylamine	45275-74-9	>=1-<2.5
1-Tetradecanamine, N,N-dimethyl-	112-75-4	>=1-<2.5
1-Octadecanol	112-92-5	>=1-<2.5
1-Octadecanamine, N-methyl-N-octadecyl-	4088-22-6	>=1-<2.5
Diméthylamine	124-40-3	>=0.1-<0.25

4. Premiers soins

Conseils généraux Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une

consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Ne pas utiliser la

méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Une consultation médicale immédiate est requise.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus

importants

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation: Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier

l'absence de perforation stomacale ou œsophagique

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO₂), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 155 °C / 311 °F

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

Sensibilité aux déch électrostatiques Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

NFPA

SantéInflammabilitéInstabilitéDangers physiques310N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles S'ass

S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires.

Précautions environnementales

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

Méthodes de confinement et de nettovage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

Manutention

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer (poussière, vapeurs, bruine, gaz). Ne pas ingérer. En cas

d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale.

Entreposage.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Lieu pour matière corrosive. Matières incompatibles. Agents oxydants forts, cuivre, Alliage de cuivre, Acides forts. Métaux.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
		nnique					
Diméthylamine	TWA: 5 ppm	TWA: 5 ppm	TWA: 5 ppm	TWA: 5 ppm	TWA: 5 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 500 ppm
	TWA: 9.2 mg/m ³	STEL: 15 ppm	STEL: 15 ppm	STEL: 15 ppm	STEL: 15 ppm	10 ppm	TWA: 10 ppm
	STEL: 15 ppm					(Vacated) TWA:	TWA: 18 mg/m ³
	STEL: 28 mg/m ³					18 mg/m ³	
						TWA: 10 ppm	
						TWA: 18 mg/m ³	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Lunettes de sécurité Protection des yeux Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Néoprène	fabricant		éclaboussures seulement
Caoutchouc naturel			
PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectJaune clairOdeurDérivés aminés

Seuil de perception de l'odeur
pH
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
15 - 20 °C / 59 - 68 °F

Point/intervalle d'ébullition 347 °C / 656.6 °F Point d'éclair 155 °C / 311 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeur<13.3 Pa @ 25 °C</th>

Densité de vapeur10.26Densité0.800SolubilitéLégèrement soluble dans l'eau

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponible

Viscosité Aucun renseignement disponible

Formule moléculaire C20 H43 N Masse moléculaire 297.57

10. Stabilité et réactivité

Danger de réactionAucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, cuivre, Alliage de cuivre, Acides forts, Métaux

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes d'azote (NOx)

Polymérisation dangereuse Aucun renseignement disponible.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale DL50 par voie cutanée Catégorie 4. ATE = 300 - 2000 mg/kg.

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
1-Octadecanamine, N,N-dimethyl-	LD50 = 2116 mg/kg (Rat)	LD50 = 3432 mg/kg (Rabbit)	Non inscrit(e)
N,N-Dimethyl-1-hexadecylamine	LD50 > 2000 mg/kg (Rat)	LD50 = 4.29 mL/kg (Rabbit)	Non inscrit(e)
1-Tetradecanamine, N,N-dimethyl-	LD50 = 1320 mg/kg (Rat)	LD50 = 4400 mg/kg (Rabbit)	Non inscrit(e)
1-Octadecanol	LD50 > 5 g/kg (Rat)	LD50 > 3 g/kg (Rabbit)	Non inscrit(e)
1-Octadecanamine, N-methyl-N-octadecyl-	LD50 > 5000 mg/kg (Rat)	LD50 > 2000 mg/kg (Rabbit)	Non inscrit(e)
Diméthylamine	LD50 = 698 mg/kg (Rat)	LD50 = 3900 mg/kg (Rat)	LC50 = 7340 ppm (Rat) 20 min

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
1-Octadecanamine, N,N-dimethyl-	124-28-7	Non inscrit(e)				
N,N-Dimethyl-1-hexad ecylamine	112-69-6	Non inscrit(e)				
N,N-Dimethylicosylami ne	45275-74-9	Non inscrit(e)				
1-Tetradecanamine, N,N-dimethyl-	112-75-4	Non inscrit(e)				
1-Octadecanol	112-92-5	Non inscrit(e)				
1-Octadecanamine, N-methyl-N-octadecyl-	4088-22-6	Non inscrit(e)				
Diméthylamine	124-40-3	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire STOT - exposition répétée Aucun connu

 Danger par aspiration
 Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de

aigus et différés

perforation: Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne

pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs

Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées. Consulter l'article correspondant du RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances des États-Unis) pour des renseignements complets.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
1-Octadecanamine, N,N-dimethyl-	Non inscrit(e)	LC50: = 0.18 mg/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
N,N-Dimethyl-1-hexadecyla mine	Non inscrit(e)	LC50: = 0.256 mg/L, 96h semi-static (Danio rerio)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
1-Tetradecanamine, N,N-dimethyl-	Non inscrit(e)	LC50: = 0.35 mg/L, 96h static (Danio rerio)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
1-Octadecanol	EC50: = 235 mg/L, 96h (Desmodesmus subspicatus)	LC50: > 10000 mg/L, 96h (Brachydanio rerio)	Non inscrit(e)	EC50: = 1666 mg/L, 48h (Daphnia magna)
Diméthylamine	EC50: = 9 mg/L, 96h (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: = 396 mg/L, 96h static (Brachydanio rerio) LC50: 127 - 349 mg/L, 96h semi-static (Poecilia reticulata) LC50: = 210 mg/L, 96h static (Poecilia reticulata) LC50: = 120 mg/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss) LC50: 111 - 125 mg/L, 96h (Oncorhynchus mykiss)	, ,	EC50: = 88.7 mg/L, 48h (Daphnia magna Straus)

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible. **Bioaccumulation**

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Composant	Log Poctanol/eau
1-Octadecanol	7.4
Diméthylamine	-0.274

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

I	Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P
	Diméthylamine - 124-40-3	U092	-

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN2735

Nom officiel d'expédition Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a

Nom technique N,N-Dimethyloctadecylamine

Classe de danger 8
Groupe d'emballage | |

_ TMD

No ONU UN2735

Nom officiel d'expédition Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a

Classe de danger 8
Groupe d'emballage | |

IATA

No ONU UN2735

Nom officiel d'expédition Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a

Classe de danger 8
Groupe d'emballage || |

IMDG/IMO

No ONU UN2735

Nom officiel d'expédition Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a

Classe de danger 8
Groupe d'emballage II

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
1-Octadecanamine, N,N-dimethyl-	124-28-7	X	-	X	ACTIVE	204-694-8	-	-
N,N-Dimethyl-1-hexadecylamine	112-69-6	X	-	X	ACTIVE	203-997-2	1	1
N,N-Dimethylicosylamine	45275-74-9	-	-	-	=	256-216-2	-	-
1-Tetradecanamine, N,N-dimethyl-	112-75-4	Х	-	Х	ACTIVE	204-002-4	-	-
1-Octadecanol	112-92-5	Х	-	X	ACTIVE	204-017-6	-	-
1-Octadecanamine, N-methyl-N-octadecyl-	4088-22-6	-	Х	X	ACTIVE	223-819-7	-	i
Diméthylamine	124-40-3	Х	-	Х	ACTIVE	204-697-4	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
1-Octadecanamine, N,N-dimethyl-	124-28-7	Х	KE-11574	Х	Х	Х	X	Х	X
N,N-Dimethyl-1-hexadecylamine	112-69-6	X	KE-11451	X	Х	X	X	Х	X
N,N-Dimethylicosylamine	45275-74-9	-	-	X	Х	X	-	-	-
1-Tetradecanamine, N,N-dimethyl-	112-75-4	X	KE-11864	X	Х	X	X	Х	X
1-Octadecanol	112-92-5	X	KE-26419	X	Х	X	X	Х	X
1-Octadecanamine,	4088-22-6	Х	KE-24524	X	Х	X	X	Х	-
N-methyl-N-octadecyl-									
Diméthylamine	124-40-3	X	KE-11124	X	Х	X	X	X	X

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Diméthylamine	Part 1, Group A Substance Part 4 Substance		

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	1907/2006) article 59 - Liste
Diméthylamine	-	Use restricted. See item 75.	-
		(see link for restriction details)	

Liens REACH

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
1-Octadecanamine, N,N-dimethyl-	124-28-7	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
N,N-Dimethyl-1-hexadecylami ne	112-69-6	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
N,N-Dimethylicosylamine	45275-74-9	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1-Tetradecanamine, N,N-dimethyl-	112-75-4	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1-Octadecanol	112-92-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1-Octadecanamine, N-methyl-N-octadecyl-	4088-22-6	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Diméthylamine	124-40-3	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
1-Octadecanamine, N,N-dimethyl-	124-28-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
N,N-Dimethyl-1-hexadecylami ne	112-69-6	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
N,N-Dimethylicosylamine	45275-74-9	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1-Tetradecanamine, N,N-dimethyl-	112-75-4	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1-Octadecanol	112-92-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1-Octadecanamine, N-methyl-N-octadecyl-	4088-22-6	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Diméthylamine	124-40-3	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation13-juil.-2010Date de révision04-avr.-2024Date d'impression04-avr.-2024

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité